



Ville d'Escaudain

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ESCAUDAIN

SÉANCE DU 2 JUILLET 2024
CONVOCATION EN DATE DU 26 JUIN 2024

DÉLIBÉRATION N° 06/04/2024

Présidence : M. Bruno SALIGOT, Maire

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de membres présents : 20

Nombre de votants : 27

Membres présents : MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, TRIOUX Annick, DRELON André, RISBOURG Dominique, ABDELOUAHED Olivier, GERNEZ Marc, GIL Eugène, GUIOT Christelle, SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, DI GIULIO Cécile, ADIMI Karim, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca, MERCIER Catherine, TROIA Laure, PETIT Dimitri

Membres excusés ayant donné pouvoir : MM. SION Michel donne pouvoir à M. ABDELOUAHED Olivier, STIEVENARD Karine donne pouvoir à Mme SCHUTT Sylvie, WERY Jean-Charles donne pouvoir à M. GERNEZ Marc, LOUGHANI Abdelaziz donne pouvoir à Mme GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal donne pouvoir à Mme VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, DUHEM Christian donne pouvoir à Mme TROIA Laure, ABDELKADER Michaël donne pouvoir à Mme MERCIER Catherine

Membres excusés : MM. PLAYE Maryse, CLOET Geoffrey

Membres absents :

Secrétaire de séance : Mme PETRIOLI Franca

OBJET : Compte-rendu des décisions de non exercice du droit de préemption du Maire dans le cadre de sa délégation

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu les articles L. 2122.22 et L. 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n°2014-366 du 24 Mars 2014 d'accès au logement et à un urbanisme rénové (dite loi ALUR) modifiant l'article L 211-2 du Code de l'urbanisme et disposant désormais que la compétence en matière de plan local d'urbanisme de l'EPCI emporte compétence de plein droit en matière de droit de préemption urbain ;

Vu la délibération n°309/15 en date du 13 avril 2015 du Conseil Communautaire de la Porte du Hainaut relative au transfert de la compétence en matière du Plan Local d'Urbanisme (PLU) ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 28 Septembre 2015 modifiant les statuts de La Porte du Hainaut, relatif à la prise de compétence en matière de PLU ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date 10 Juillet 2020 relative à la délégation de compétence du Conseil Municipal au Maire et notamment de l'exercice du droit de préemption qu'il en soit titulaire ou délégataire ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Porte du Hainaut en date du 18 Janvier 2021 approuvant le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Porte du Hainaut en date du 18 Janvier 2021 instaurant le droit de préemption urbain sur les zones classées en urbaine (U) et à urbaniser (AU) et instaurant une convention de gouvernance pour l'exercice du droit de préemption déléguant l'exercice du droit de préemption urbain aux communes à l'exclusion des zones économiques d'intérêt communautaire et des opérations reconnues d'intérêt communautaire ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 23 Février 2021 approuvant la convention de gouvernance pour l'exercice du droit de préemption sur les zones urbaines (U) et à urbaniser (AU) à passer avec la CAPH ;

Vu les déclarations d'intention d'aliéner listées ci-dessous auxquelles Monsieur le Maire a répondu défavorablement, en vertu de sa délégation, compte tenu qu'il n'existait pas de projet sur ces secteurs ;

Le Conseil Municipal prend acte des décisions de Monsieur le Maire de renoncer à préempter les biens suivants.

Date de réception	Situation du bien	Date de renonciation
24 Mai 2024	83 rue Georges Danton Section BH n°159	17 Juin 2024
4 Juin 2024	308 rue Victor Hugo Section AM n°56	17 Juin 2024
7 Juin 2024	27 Rue Paul Bert Section BD n°204	17 Juin 2024
12 Juin 2024	9 rue Jean Jaurès Section BA n°173	17 Juin 2024
14 Juin 2024	9 Rue de Ruhla Section BD n°923	21 Juin 2024

Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, TRIoux Annick, DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel (pouvoir remis à M. ABDELOUAHED Olivier), STIEVENARD Karine (pouvoir remis à Mme SCHUTT Sylvie), ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles (pouvoir remis à M. GERNEZ Marc), GERNEZ Marc, GIL Eugène, LOUGHANI Abdelaziz (pouvoir remis à Mme GUIOT Christelle), GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal (pouvoir remis à Mme VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique), SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, DI GIULIO Cécile, ADIMI Karim, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian (pouvoir remis à Mme TROIA Laure), MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël (pouvoir remis à Mme MERCIER Catherine) PETIT Dimitri

Fait en séance les jour, mois et an susdits
POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Maire,

Le Secrétaire de séance,

Bruno SALIGOT.



Franca PETRIOLI

